

## LA LIBRAIRIE ET LE NUMÉRIQUE

### Parution d'un vade-mecum à l'usage des libraires

#### LA LIBRAIRIE ET LE NUMERIQUE

Adressé gratuitement aux libraires membres de l'ALIRE et du SLF cette semaine par courrier, ce vade-mecum sera téléchargeable à partir de jeudi 17 juin 2010 en version électronique (pdf) sur les sites de l'ALIRE du SLF et du MOTif.

#### La librairie et le numérique, Vade-mecum à l'usage des libraires



Comment créer son site de commerce en ligne de livres papier et numérique ?

Par quels moyens gérer et animer sa plateforme en liaison avec son magasin ?

Tels sont les grands thèmes abordés dans ce vade-mecum qui permettra à tous les libraires désireux d'investir l'univers du numérique de disposer d'un outil pédagogique adapté à leurs attentes.

Choix des prestataires informatiques, recensement des différents diffuseurs, étalonnage des dispositifs de communication vers les clients : ce guide propose au libraire une synthèse des opérations à mener en ligne à l'heure du numérique. Avec l'arrivée massive de nouveaux outils de lecture électronique, le libraire a désormais tout intérêt à développer son enseigne en ligne et à permettre à son client habituel - qui est aussi un internaute - de commander ses livres dans sa librairie en toute fiabilité, qu'ils soient en format papier ou numérique.

#### Une initiative de la commission numérique

La rédaction de ce document a été décidée en septembre 2009 par la commission numérique ALIRE / SLF et confiée à Caroline Tachon, à la suite du travail réalisé pour le rapport Accueillir le numérique ? («Les Cahiers de la Librairie» / La Découverte ; [www.accueillirlenumerique.com](http://www.accueillirlenumerique.com)). Depuis, le SDLC (Syndicat des distributeurs de loisirs culturels) a rejoint la commission numérique et participe à ses travaux. La publication de ce rapport a reçu le soutien du MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France.

Téléchargez gratuitement le Vade-mecum à l'usage des libraires (format pdf) sur les sites de l'ALIRE (<http://www.alire.asso.fr>), du SLF (<http://www.syndicat-librairie.fr>) ou du MOTif (<http://www.lemotif.fr>)